

Article 1 - Objet de la Convention

La présente convention définit des objectifs, des moyens et des procédures pour la mise en œuvre d'un cursus sécurisé ouvert en conformité avec l'accord cadre DGESIP – RENASUP - FESIC du 14 septembre 2011.

Elle concerne la Classe Préparatoire scientifique du Lycée Notre Dame de Sion placée sous le régime du contrat d'association avec l'Etat et l'Ecole d'Ingénieur ECAM Strasbourg-Europe.

Article 2 - Objectif de la Convention

Il s'agit d'offrir à des jeunes bacheliers, en tant que débouché possible mais non exclusif, un parcours sécurisé pour intégrer l'Ecole d'Ingénieur, après deux années de Classe Préparatoire suivies dans le Lycée.

Cette classe préparatoire se dénommera « Classe Préparatoire associée pour un parcours Sécurisé Ouvert ».

Article 3 - La « Classe Préparatoire associée pour un parcours Sécurisé Ouvert »

La Classe Préparatoire associée pour un parcours sécurisé ouvert suit les programmes officiels de la filière concernée et propose des activités complémentaires définies avec l'Ecole d'Ingénieur. Elle permet aux élèves recrutés de préparer les concours d'accès aux Grandes Ecoles correspondant à la série de CPGE choisie et/ou d'intégrer, par contrôle continu, l'Ecole d'Ingénieur.

Article 4 - Les activités complémentaires

Afin de développer au mieux leur projet personnel et professionnel, les élèves, souhaitant intégrer l'Ecole d'Ingénieur par contrôle continu, s'engagent à assister à des cours de Formation Humaine et de Communication, suivre les formations spécifiques demandées par l'Ecole d'Ingénieur, effectuer un stage ouvrier aux conditions fixées par l'Ecole d'Ingénieur.

Article 5 - Le recrutement des élèves

Les élèves ont accès à la « Classe Préparatoire associée pour un parcours Sécurisé Ouvert » par le portail Parcoursup dans la partie CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles).

Il revient au Lycée de gérer les candidatures et les admissions sur le portail Parcoursup.